

Intitulé du poste : Chargé-e de gestion Ressources Humaines
N°Code Poste RenoIRH :

Cotation du poste	<i>Groupe 3</i>
Catégorie	B
Famille d'emploi	Ressources humaines
Emploi Principal	RHS017 - Gestionnaire de proximité en ressources humaines
Correspondance RIME	Ressources humaines Gestionnaire de personnels
Affectation administrative	Direction des Ressources humaines
Affectation opérationnelle	Service Compétences et parcours professionnels Pôle recrutement-mobilité
Localisation géographique du poste	Bron – Rhône
Motif de la vacance du poste	Création

Présentation du Cerema :

Le Cerema est l'établissement de référence dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique pour accompagner les territoires dans leurs missions d'adaptation aux changements climatiques. Il assiste l'État, les collectivités territoriales et les entreprises pour les conduire vers une stratégie d'aménagement durable et des mobilités adaptées aux enjeux écologiques. Le Cerema offre des solutions adaptées et uniques selon les territoires.

Centre de ressources de référence, il éclaire les choix des décideurs publics et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Présent sur l'ensemble du territoire national avec plus de 2 400 agents, le Cerema a engagé un plan ambitieux de transformation afin de devenir l'opérateur de référence des collectivités locales et des entreprises. Cette mutation se traduit par une accentuation de la valorisation de ses expertises. Pour cela, il a fortement renouvelé son organisation et son mode de fonctionnement. Parallèlement, le Cerema s'est recentré sur son cœur de métier et oriente ses activités et prestations vers les besoins réels de ses partenaires

Contexte :

Au sein du Service Compétences et Parcours Professionnels (SCPP) de la DRH, le pôle recrutement mobilité, constitué de 3 personnes contribue à l'élaboration de la politique RH de recrutement de l'établissement, pilote les cycles de mobilité, recrutements externes, sur titres, directs avec ou sans concours, recrutement sur contrat en lien avec les autres services de la DRH.

Missions :

Au sein du pôle recrutement-mobilité, le-la Chargé-e de gestion RH veillera au bon déroulement et à la qualité des recrutements de l'établissement en adéquation avec ses besoins, en lien avec les services RH de proximité et les services des ministères de tutelle.

-Assurer la constitution, le suivi et le traitement des dossiers de recrutement : cycles de mobilité, recrutement sur titres, « externes », directs (avec ou sans concours), « sorties d'école », recrutements sous contrats « Cerema », apprentis (...)

-Analyser règlementairement, statutairement et financièrement toutes les demandes de recrutement pour l'ensemble de l'établissement

-Assurer la gestion administrative des agents recrutés sous contrat par le Cerema (constitution des dossiers, rédaction des contrats, avenants...)

-Contribuer à la mise en conformité des tableaux de bords

-Contribuer à la fiabilisation et à la mise en conformité du SI RH Renoirh

Liaison hiérarchique :

Rattachement hiérarchique au-à la Chef du pôle et fonctionnel de l'adjoint-e au-à la Chef de service SCPP.

Relations internes avec les services de la direction des ressources humaines et les services RH de proximité des directions.

Relations externes avec les services RH du ministère de rattachement.

Compétences :

Savoir

Expérience dans le domaine des ressources humaines

Connaissances du statut et du droit de la fonction publique

Connaissances du ministère de tutelle et du fonctionnement d'un établissement public

Maîtrise des processus et circuits de décision

Maîtrise des outils informatiques et bureautiques

Savoir-faire

Appliquer les processus du domaine d'intervention et respecter les règles de gestion

Capacité d'organisation, priorisation et anticipation

Capacité à travailler en équipe projet

Savoir prendre des initiatives et rendre compte

Aptitudes relationnelles et rédactionnelles

Confidentialité et réserve

Savoir-être

Rigoureux-se, méthodique

Capacité d'adaptation

Esprit de synthèse

Discernement et discrétion

Conditions et contraintes :

Conditions matérielles :

Bureau partagé, équipements informatiques et téléphonie selon politique interne

Horaires et saisonnalités :

Selon règlement intérieur du temps de travail d'établissement et modalités d'instruction des demandes de télétravail

Conditions particulières :

Déplacements possibles.

Contacts :

Lydia CAZAIN

Cheffe du pôle recrutement-mobilité / 04 82 91 75 42

lydia.cazain@cerema.fr

Audrey ALIZE

Adjoint à la Cheffe du pôle recrutement-mobilité / 04 82 91 75 43 audrey.alize@cerema.fr